



RAPPORT DE VOTE DU CONSEIL FEDERAL

Période de vote : du 24/06/2023 15h00 au 26/06/2023 10h00

Mode d'élection : dématérialisé à main levée

Mise en place et gestion du vote : V8te.com

Motif du vote :

- approbation de la nouvelle Charte de Déontologie des Officiels d'Arbitrage,
- approbation du règlement Intérieur des Officiels d'Arbitrage 2023 et de ses 2 annexes (schémas d'implantation des outils de jugement et des jurys et guide de planification)

Résultat du vote et élection (majorité relative des suffrages exprimés selon art 24.2 des Statuts de la FFSG) :

Résolution	Votants	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	
Approbation de la nouvelle Charte de Déontologie des Officiels d'Arbitrage	22	19	89,47% (17)	0% (0)	10,53% (2)	Résolution adoptée
Approbation du Règlement Intérieur des Officiels d'Arbitrage 2023 et de ses 2 annexes (schémas d'implantation des outils de jugement et des jurys et guide de planification)	22	19	73.68% (14)	5.26% (1)	21.05% (4)	Résolution adoptée

La liste d'émargement est disponible à la consultation auprès de Maitre PLAGNOL.

La secrétaire générale

La Présidente de la FFSG

Le Président du Conseil Fédéral
Ludovic LE GUENNEC

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISE | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 | Siret : 775 722 580 000 62